Programme de Formation

Prise en charge de l’errance : aspects sociologiques, psychologiques et dispositifs

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d’organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel du secteur sanitaire, médico-social ou social

Objectifs pédagogiques

Présenter le processus aboutissant à l'errance.

Repérer et anticiper les éléments déclencheurs des situations de crise amenant à la prise en charge de la personne.

Acquérir des outils pour mieux accompagner la personne en fonction de son histoire.

Indiquer le cadre réglementaire au regard de la loi et de l'institution.

Description

Présenter le processus aboutissant à l'errance.

Repérer et anticiper les éléments déclencheurs des situations de crise amenant à la prise en charge de la personne.

Acquérir des outils pour mieux accompagner la personne en fonction de son histoire.

Indiquer le cadre réglementaire au regard de la loi et de l'institution.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d’évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.

- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)